

**CATALOGUE
DES NORMES
DU CONOBIFI**

2026

SOMMAIRE:

AVANT-PROPOS	5
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
LES COMITES TECHNIQUES DU CONOBAFI	7
VUE D'ENSEMBLE DES NORMES	8
PRESENTATION DES NORMES	9
N CONOBAFI 1512 : 2025 : GUIDE DE RECOMMANDATIONS POUR SE CONFORMER AUX EXIGENCES DE LA NORME ISO 20022	10
N CONOBAFI 1511 : GUIDES POUR LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE	11
N CONOBAFI 1511 - 1 : 2025 : GUIDE DES BONNES PRATIQUES POUR L'IDENTIFICATION ET LA VÉRIFICATION DE LA CLIENTÈLE	12
N CONOBAFI 1511 - 2 : 2025 : GUIDE SUR LA CONNAISSANCE ET LE SUIVI DE LA RELATION D'AFFAIRES	13
N CONOBAFI 1511 - 3 : 2025: GUIDE SUR L'IDENTIFICATION DES RISQUES TYPES BC/FT/FP	14
N CONOBAFI 1510 : RÉFÉRENTIELS DE SÉCURITÉ DES MOYENS ET SERVICES DE PAIEMENT UTILISES DANS L'UEMOA	15
N CONOBAFI 1510 - 1 : 2025 : RÉFÉRENTIEL DE SÉCURITÉ DES CHÈQUES ET EFFETS DE COMMERCE	16
N CONOBAFI 1510 - 2 : 2025 : RÉFÉRENTIEL DE SÉCURITÉ DES VIREMENTS ET PRÉLÈVEMENTS	17
N CONOBAFI 1510 - 3 : 2025 : RÉFÉRENTIEL DE SÉCURITÉ DES TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES	18
N CONOBAFI 1509 : 2024: GUIDE DES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE PROTECTION DES DONNÉES ET DE LA VIE PRIVÉE	19
N CONOBAFI 1508 : 2024 : GUIDE POUR LA CONDUITE DE LA MIGRATION DES SYSTÈMES D'INFORMATION BANCAIRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES VERS LA NORME ISO 20022	20
N CONOBAFI 1507 : 2024 : BONNES PRATIQUES POUR LA CRÉATION DES INTERFACES DE PROGRAMMATION D'APPLICATION (API) POUR LES SERVICES FINANCIERS DANS L'UMOA	21

N CONOBAFI 1506 : 2023 : RECUEIL DES PRATIQUES POUR L'OUVERTURE DE COMPTES (VOLET ENRÔLEMENT DES CLIENTS)	22
N CONOBAFI 1505 : 2022 : NOMENCLATURE POUR L'IDENTIFICATION DES CRÉANCIERS DANS L'UEMOA	23
N CONOBAFI 1504 : FORMULAIRES NORMALISÉS POUR LA GESTION DES PRELEVEMENT INTERBANCAIRES	24
N CONOBAFI 1504 - 1 : 2022: FORMULAIRE NORMALISÉ D'AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT	25
N CONOBAFI 1504 - 2 : 2022 : FORMULAIRE NORMALISÉ DE DEMANDE DE RÉVOCATION OU D'OPPOSITION	26
N CONOBAFI 1504 - 3 : 2022: FORMULAIRE NORMALISÉ DE CONTESTATION	27
N CONOBAFI 1504 - 4 : 2022 : FORMULAIRE NORMALISÉ DE DEMANDE DE LA RÉFÉRENCE DE L'ÉMETTEUR	28
N CONOBAFI 1503 : 2021 : SPÉCIFICATIONS DU QR CODE POUR LE PAIEMENT INTEROPÉRABLE DANS L'UEMOA	29
N CONOBAFI 1502 : 2020 : FORMULE DE BILLET A ORDRE PAYABLE DANS L'UEMOA	30
N CONOBAFI 1501 : 2020 : FORMULE DE LETTRE DE CHANGE PAYABLE DANS L'UEMOA.....	31
N CONOBAFI 1500 : 2016 : FORMULE DE CHÈQUE PAYABLE DANS L'UEMOA	32
AUTRES PUBLICATIONS	33
PROPOSEZ DES PROJETS DE NORMALISATION AU CONOBAFI	34

AVANT-PROPOS

Le présent catalogue des Normes du Comité Ouest Africain d'Organisation et de Normalisation bancaire et Financière (CONOBAFI) - édition 2026 rassemble l'ensemble des référentiels, guides, formulaires et bonnes pratiques élaborés de manière consensuelle par les experts du secteur bancaire et financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Ces normes visent à harmoniser les pratiques au sein de l'UEMOA, à accompagner l'évolution technologique, à renforcer la sécurité des systèmes de moyens de paiement, à améliorer la gestion des risques et à soutenir l'innovation dans les services financiers.

Le CONOBAFI invite l'ensemble des acteurs à s'approprier ces documents afin de garantir une meilleure conformité réglementaire et une amélioration de la qualité des services à la clientèle.

Pour toute information concernant les travaux de normalisation relatifs aux activités du secteur bancaire et financier de l'UEMOA, veuillez contacter le CONOBAFI à l'adresse suivante :

Secrétariat Exécutif du CONOBAFI

Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal

Boulevard du Président Mamadou DIA

BP : 4955 - Dakar

TEL : (221) 33 889 46 25

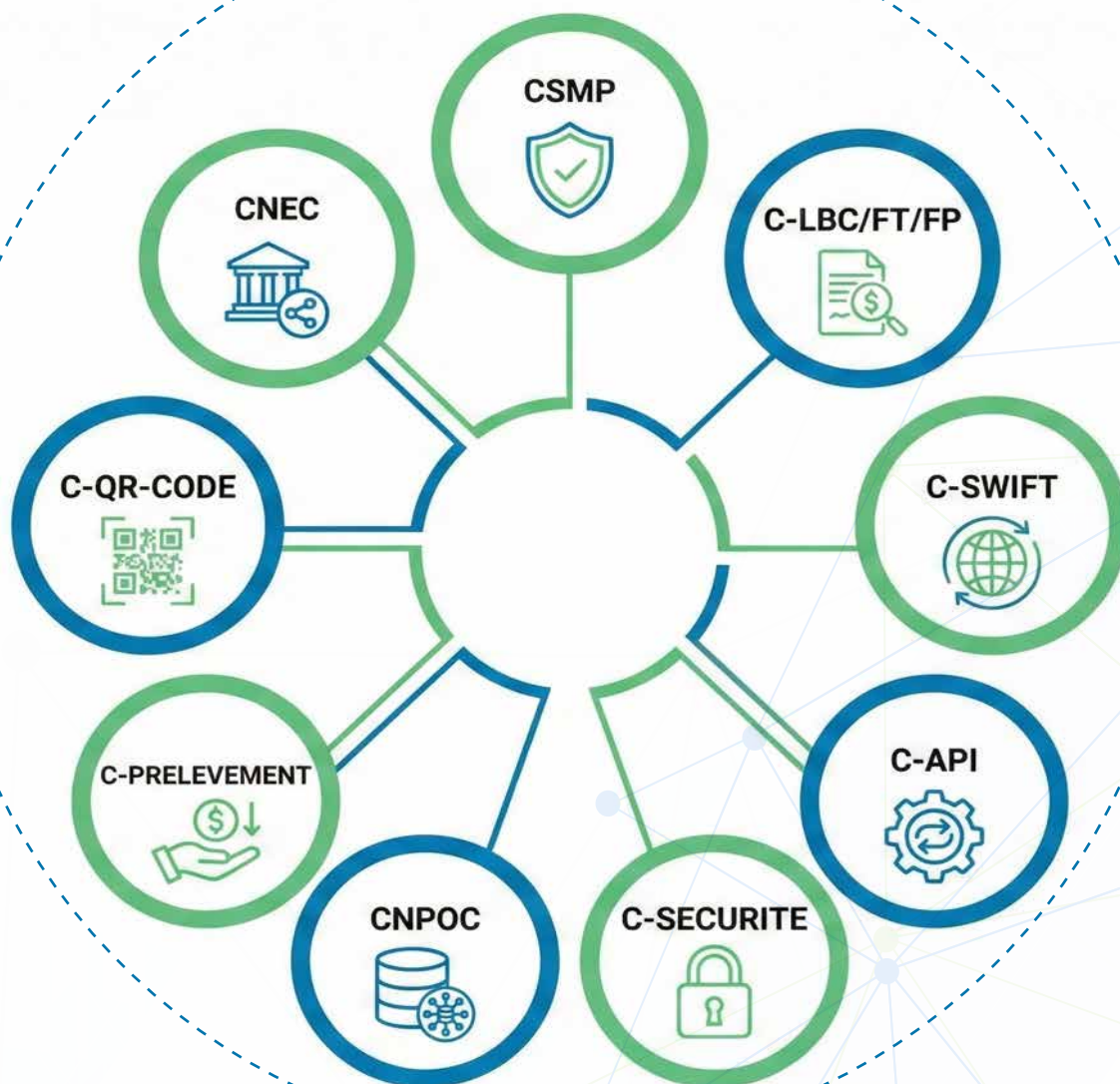
EMAIL : conobafi@conobafi.org

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

API	Interface de Programmation d'Application
BC	Blanchiment de Capitaux
C-API	Comité de Normalisation de la création des Interfaces de Programmation d'Application pour les services financiers numériques dans l'UMOA
CBPR+	Cross-Border Payments and Reporting Plus (Paielements transfrontaliers et Reporting Plus)
CMC7	Caractères Magnétiques Codés à 7 barres
C-SECURITE	Comité chargé des travaux en matière de sécurité, de protection des données et de la vie privée
CNEC	Comité de Normalisation des Effets de Commerce
CNPOC	Comité de Normalisation de la Procédure d'Ouverture de Comptes
CONOBAFI	Comité Ouest Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière
C-PRELEVEMENT	Comité de Normalisation des Prélèvements Interbancaires
C-SWIFT	Comité pour l'adoption de la norme ISO 20022
CSMP	Comité chargé de proposer un référentiel de sécurité pour les moyens et services de paiement utilisés dans l'UEMOA
C-LBC/FT/FP	Comité de contribution à la Lutte contre le Blanchiment de Capitaux, le Financement du Terrorisme et la Prolifération des armes de destruction massive
C-QR-CODE	Comité de normalisation du Quick Response (QR) Code pour les paiements unifiés et interopérables dans l'UMOA
FP	Financement de la Prolifération des armes de destruction massive
FT	Financement du Terrorisme
ISO	Organisation Internationale de Normalisation
KYC	Know Your Customer (Connaître son client)
LBC	Lutte contre le blanchiment de capitaux
QR Code :	Quick Response Code (code à réponse rapide)
SWIFT	Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication (Société pour les télécommunications financières interbancaires mondiales)
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UMOA	Union Monétaire Ouest Africaine
XML	Extensible Markup Language (langage de balisage extensible)

LES COMITES TECHNIQUES DU CONOBAFI

Les neuf (9) Comités techniques, mis en place pour l'élaboration des normes et livrables répertoriés dans le présent catalogue, sont animés par les experts désignés par les membres du CONOBAFI.



VUE D'ENSEMBLE DES NORMES

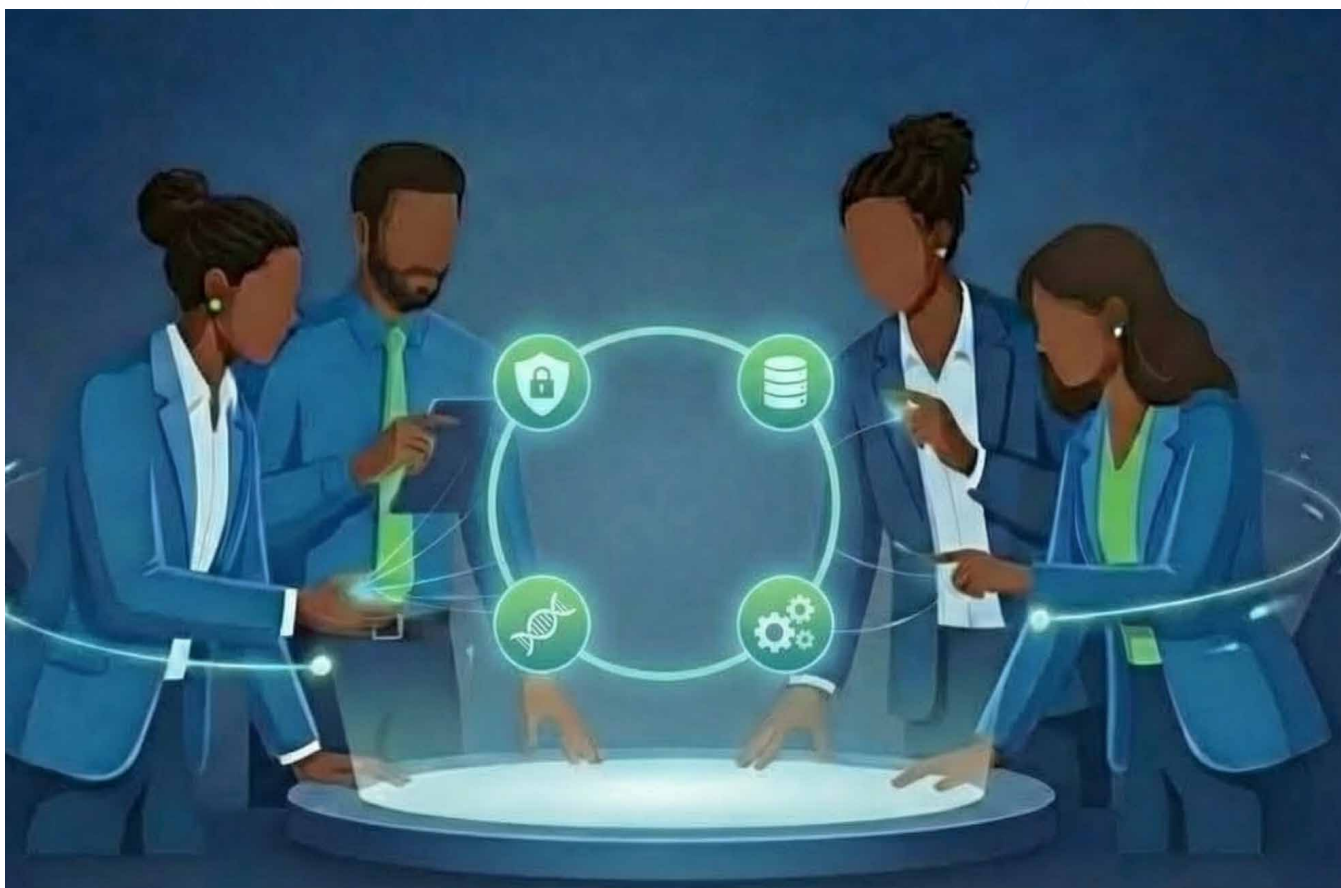
Le tableau ci-après donne une vue d'ensemble des normes publiées par le CONOBAFI au 31 décembre 2025.

N°	Codification	Titre	Année	Comité
1	N CONOBAFI 1512 : 2025	Guide de recommandations aux institutions financières pour se conformer aux exigences de la norme ISO 20022 en matière de structuration des adresses	2025	C-SWIFT
2	N CONOBAFI 1511 : 2025	Guides pour la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive	2025	C-LBC/FT/FP
3	N CONOBAFI 1511 - 1 : 2025	Guide des bonnes pratiques pour l'identification et la vérification de la clientèle	2025	C-LBC/FT/FP
4	N CONOBAFI 1511 - 2 : 2025	Guide sur la connaissance et le suivi de la relation d'affaires	2025	C-LBC/FT/FP
5	N CONOBAFI 1511 - 3 : 2025	Guide sur l'identification des risques types BC/FT/FP	2025	C-LBC/FT/FP
6	N CONOBAFI 1510 : 2025	Référentiels de sécurité des moyens et services de paiement utilisés dans l'UEMOA	2025	CSMP
7	N CONOBAFI 1510 - 1 : 2025	Référentiel de sécurité des chèques et effets de commerce	2025	CSMP
8	N CONOBAFI 1510 - 2 : 2025	Référentiel de sécurité des virements et prélèvements	2025	CSMP
9	N CONOBAFI 1510 - 3 : 2025	Référentiel de sécurité des transactions électroniques	2025	CSMP
10	N CONOBAFI 1509 : 2024	Guide des bonnes pratiques en matière de sécurité, de protection des données et de la vie privée	2024	C-SECURITE
11	N CONOBAFI 1508 : 2024	Guide pour la conduite du projet de migration des institutions financières vers la norme ISO 20022	2024	C-SWIFT
12	N CONOBAFI 1507 : 2024	Bonnes pratiques pour la création des API pour les services financiers dans l'UMOA	2024	C-API
13	N CONOBAFI 1506 : 2023	Recueil des pratiques pour l'ouverture de comptes (volet enrôlement des clients)	2023	CNPOC
14	N CONOBAFI 1505 : 2022	Nomenclature pour l'identification des créanciers dans l'UEMOA	2022	C-PRELEVEMENT
15	N CONOBAFI 1504 : 2022	Formulaires normalisés pour la gestion des prélèvements interbancaires	2022	C-PRELEVEMENT
16	N CONOBAFI 1504 - 1 : 2022	Formulaire normalisé d'autorisation de prélèvement	2022	C-PRELEVEMENT
17	N CONOBAFI 1504 - 2 : 2022	Formulaire normalisé de demande de révocation ou d'opposition	2022	C-PRELEVEMENT
18	N CONOBAFI 1504 - 3 : 2022	Formulaire normalisé de contestation	2022	C-PRELEVEMENT
19	N CONOBAFI 1504 - 4 : 2022	Formulaire normalisé de demande de la référence de l'émetteur	2022	C-PRELEVEMENT
20	N CONOBAFI 1503 : 2021	Spécifications du QR code pour le paiement interopérable dans l'UEMOA	2021	C-QR-CODE
21	N CONOBAFI 1502 : 2020	Formule de billet à ordre payable dans l'UEMOA	2020	CNEC
22	N CONOBAFI 1501 : 2020	Formule de lettre de change payable dans l'UEMOA	2020	CNEC
23	N CONOBAFI 1500 : 2016	Formule de chèque payable dans l'UEMOA	2016	CNEC

PRESENTATION DES NORMES

Les normes et publications adoptées par le CONOBAFI couvrent :

- la sécurité des systèmes et moyens de paiement ;
- la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive ;
- la structuration des adresses et la conformité à la norme ISO 20022 ;
- l'identification des clients et l'ouverture de comptes ;
- la création d'API et la digitalisation des services financiers ;
- la standardisation des instruments de paiement utilisés dans l'UEMOA.



N CONOBAFI 1512 : 2025 : GUIDE DE RECOMMANDATIONS POUR SE CONFORMER AUX EXIGENCES DE LA NORME ISO 20022 EN MATIÈRE DE STRUCTURATION DES ADRESSES

DESCRIPTION

Le guide fournit aux institutions financières de l'UEMOA un cadre méthodologique pour mettre en conformité leurs données d'adresses aux exigences des messages financiers standardisés, notamment dans le cadre de la migration SWIFT CBPR+ vers la norme ISO 20022.

Il décrit les méthodologies de transposition des adresses locales vers les balises XML standardisées, et propose des règles de correspondance ainsi que des cas pratiques adaptés au contexte régional.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Faciliter la mise en conformité des institutions financières avec les exigences d'adressage définies par la norme ISO 20022 ;
- Renforcer la compréhension des enjeux liés à l'adressage et sensibiliser les acteurs aux bonnes pratiques recommandées.



Adresse Non Structurée

```
<PstlAdr>  
<AdrLine>Boulevard du Général  
de Gaulle</AdrLine>  
<AdrLine> Dakar</AdrLine>  
<AdrLine> Sénégal</AdrLine>  
</PstlAdr>
```



Adresse ISO 20022 Structurée

```
<PstlAdr>  
(StrtNm)Boulevard du Général  
de Gaulle  
</StrtNm>  
<TwnnNm>Dakar</TwnnNm>  
<Ctry>Sénégal</Ctry>  
</PstlAdr>
```

DESCRIPTION

Famille de normes couvrant la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive. Ces guides fournissent aux institutions financières de l'UEMOA un cadre harmonisé pour l'identification des clients, le suivi de la relation d'affaires et la gestion des risques.

N CONOBAFI 1511 : 2025

GUIDES POUR LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX, LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET LA PROLIFÉRATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE

N CONOBAFI 1511 - 1 : 2025

Guide des bonnes pratiques pour l'identification et la vérification de la clientèle

N CONOBAFI 1511 - 2 : 2025

Guide sur la connaissance et le suivi de la relation d'affaires

N CONOBAFI 1511 - 3 : 2025

Guide sur l'identification des risques types BC/FT/FP

DESCRIPTION

Le guide des bonnes pratiques pour l'identification et la vérification de la clientèle fournit des orientations aux institutions financières sur les procédures à mettre en œuvre pour assurer une identification fiable et conforme de leurs clients.

Il précise les exigences minimales relatives à la collecte, à la vérification et à la conservation des informations d'identification.

Le document vise à harmoniser les pratiques au sein des acteurs financiers de l'UEMOA, tout en garantissant le respect des standards internationaux en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Renforcer la conformité des établissements financiers aux exigences de lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive
- Harmoniser les pratiques d'identification et de vérification de la clientèle au sein des institutions financières de l'UEMOA ;
- Améliorer la fiabilité et la traçabilité des informations clients.



DESCRIPTION

Le guide sur la connaissance et le suivi de la relation d'affaires fournit un cadre méthodologique aux institutions financières pour évaluer et gérer les risques associés à leurs clients tout au long de la relation commerciale.

Ce guide vise à renforcer l'efficacité du dispositif de conformité des institutions financières dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération des armes de destruction massive.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Harmoniser les pratiques de suivi de la relation d'affaires au sein des établissements financiers de l'UEMOA ;
- Renforcer la vigilance continue des institutions financières tout au long de la relation avec leurs clients.



DESCRIPTION

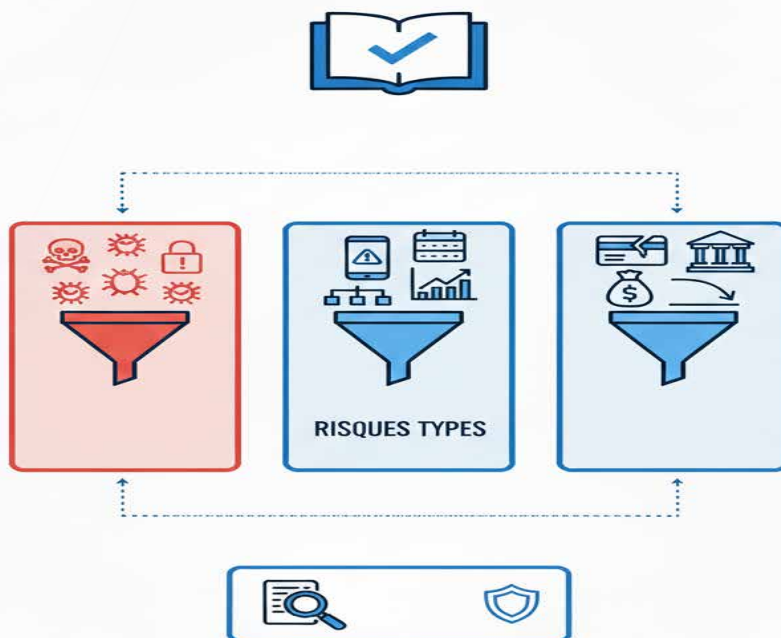
Le guide sur l'identification des risques types fournit aux institutions financières un cadre structuré pour identifier et évaluer les risques de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et de prolifération des armes de destruction massive.

Il décrit les différents types de risques auxquels les établissements peuvent être exposés et propose des méthodes pour les catégoriser et les hiérarchiser.

Ce guide permet ainsi aux institutions financières de mettre en place des mesures adaptées de prévention, de suivi et de mitigation, tout en harmonisant les pratiques de gestion des risques au sein du secteur financier de l'UEMOA.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Permettre aux institutions financières de détecter et d'évaluer efficacement les risques de blanchiment de capitaux, de financement du terrorisme et de prolifération des armes de destruction massive ;
- Harmoniser les pratiques d'identification et de classification des risques au sein du secteur financier de l'UEMOA.



DESCRIPTION

Famille de normes couvrant la sécurité des moyens et services de paiement. Ces référentiels fournissent aux institutions financières de l'UEMOA un cadre harmonisé pour la gestion des risques liés aux moyens et services de paiement utilisés dans l'UEMOA (chèques, effets de commerce, virements, prélèvements et transactions électroniques).

N CONOBAFI 1510 : 2025

RÉFÉRENTIELS DE SÉCURITÉ DES MOYENS ET SERVICES DE PAIEMENT UTILISÉS
DANS L'UEMOA

N CONOBAFI 1510 - 1 : 2025

Référentiel de sécurité des chèques et effets de commerce

N CONOBAFI 1510 - 2 : 2025

Référentiel de sécurité des virements et prélèvements

N CONOBAFI 1510 - 3 : 2025

Référentiel de sécurité des transactions électroniques

DESCRIPTION

Le référentiel de sécurité des chèques et effets de commerce propose une analyse des risques liés à l'utilisation de ces instruments de paiement. Il définit également les objectifs de sécurité à mettre en œuvre par les établissements financiers afin de réduire ces risques.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Renforcer la sécurité et la fiabilité des opérations effectuées par chèque et effets de commerce ;
- Réduire les risques de fraude et les pertes financières associées ;
- Harmoniser les pratiques de gestion des risques au sein des établissements financiers.



1001

DATE _____

TO _____

FOR _____

CHECK/AMOUNT	SECTION
CHEQUE AMOUNT	THIS CHECK
PST AMOUNT	THIS CHECK
HST / GST AMOUNT	THIS CHECK
BUSINESS NUMBER	CHEQUE TRANSACTION CODE
☐ TAX EXEMPTIBLE	AMOUNT PAID

1001

YOUR COMPANY NAME
123 MAIN STREET
TOWN, PROVINCE & POSTAL CODE

YOUR BRANCHAL REGISTER
123 MAIN STREET
TOWN, PROVINCE & POSTAL CODE

DATE 00000000

PAY TO THE ORDER OF _____ \$ 000000

100 DOLLARS

FOR _____

YOUR COMPANY NAME

100 100 10 1000000-0000 0000000

DESCRIPTION

Le document fournit des recommandations pour la gestion sécurisée des opérations de virement et de prélèvement. Il propose :

- une analyse des risques associés à l'utilisation de ces moyens de paiement ;
- des objectifs de sécurité à mettre en œuvre par les établissements financiers afin de mitiger ces risques.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Renforcer la sécurité et la fiabilité des opérations de virements et de prélèvements ;
- Réduire les risques de fraude liés à ces moyens de paiement ;
- Harmoniser les pratiques de sécurité entre les différents établissements financiers.



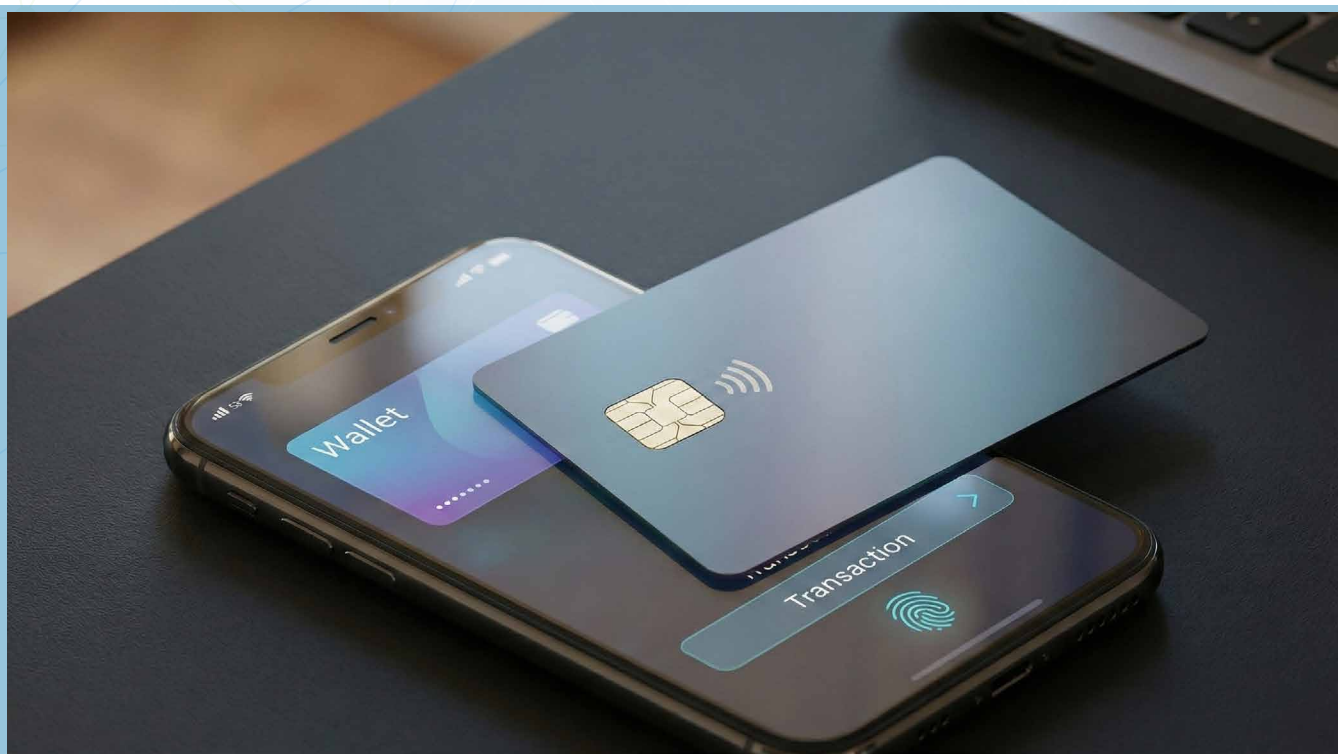
DESCRIPTION

Le document fournit aux acteurs de l'écosystème financier un cadre pour sécuriser les transactions électroniques au sein de l'UEMOA.

Il identifie les principaux types de risques associés à ces moyens de paiement et décline des objectifs ainsi que des mesures de sécurité spécifiques pour minimiser leur probabilité et leur impact.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Harmoniser les dispositifs de sécurité entre les différents acteurs du secteur financier ;
- Réduire les incidents opérationnels liés aux failles de sécurité et améliorer la résilience des systèmes de paiement électronique.



DESCRIPTION

Le guide des bonnes pratiques en matière de sécurité, de protection des données et de la vie privée présente de manière didactique les principales recommandations à mettre en œuvre par les acteurs du secteur financier pour créer un environnement sécurisé.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Favoriser la conformité au cadre juridique ;
- Améliorer la collecte, le stockage et le traitement des données ;
- Renforcer la sécurité des systèmes d'information ;
- Créer un cadre de confiance pour les parties prenantes ;
- Sécuriser le transfert des données personnelles.

PROTECTION DES DONNÉES



DESCRIPTION

Le document fournit des recommandations pour la conduite de projets de migration vers la norme ISO 20022 en donnant notamment un aperçu :

- de la démarche standard de gestion d'un projet ;
- des étapes clés de la migration vers la norme ISO 20022 par une institution financière ;
- des points d'attention à prendre en compte dans le cadre de la migration.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Permettre une meilleure planification du projet de migration ;
- Minimiser les risques opérationnels pouvant découler de la migration ;
- Faciliter la conduite du changement.



DESCRIPTION

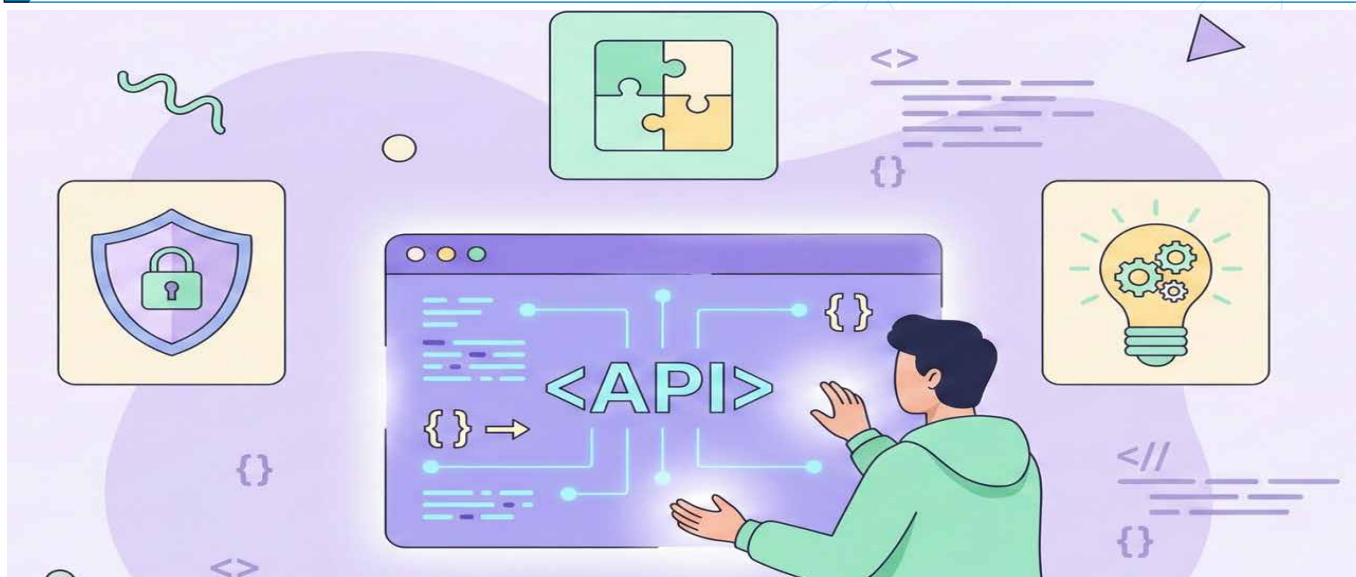
La norme fournit un ensemble de recommandations pour la création, la fourniture et l'utilisation des Interfaces de programmation d'application (API) dans le cadre des services financiers numériques.

Elle vise notamment à :

- contribuer à la sécurité des applications et des données des utilisateurs ;
- favoriser l'interopérabilité à travers l'harmonisation des démarches de création des API ;
- promouvoir l'innovation en recommandant l'utilisation de technologies modernes.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Promouvoir l'utilisation d'API conçus selon les meilleurs standards du moment ;
- Harmoniser les démarches de création des API dans le secteur bancaire et financier ;
- Faciliter les échanges entre les acteurs de l'écosystème à travers l'optimisation des modalités d'intégration des systèmes ;
- Améliorer la sécurité des offres mises sur le marché ;
- Renforcer la protection des données des utilisateurs des services financiers ;
- Favoriser une offre de services financiers innovants et inclusifs.



DESCRIPTION

Ce recueil des pratiques d'ouverture de comptes propose notamment pour chaque secteur d'activités un rappel du cadre réglementaire en vigueur encadrant le processus d'ouverture de comptes à savoir les droits et obligations des parties ainsi qu'un recensement des pratiques des acteurs de l'UEMOA en matière d'ouverture de comptes en présentiel et à distance.

Il décrit notamment les actions à entreprendre lors de :

- l'accueil du prospect ;
- le recueil de ses informations ;
- la saisie des informations dans le système d'information des institutions financières ;
- l'analyse des risques ;
- la conservation et l'archivage des documents.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Donner un aperçu du cadre juridique en matière d'ouverture de comptes ;
- Vulgariser et favoriser l'adoption des bonnes pratiques ;
- Encourager la digitalisation des processus ;
- Améliorer l'expérience client.



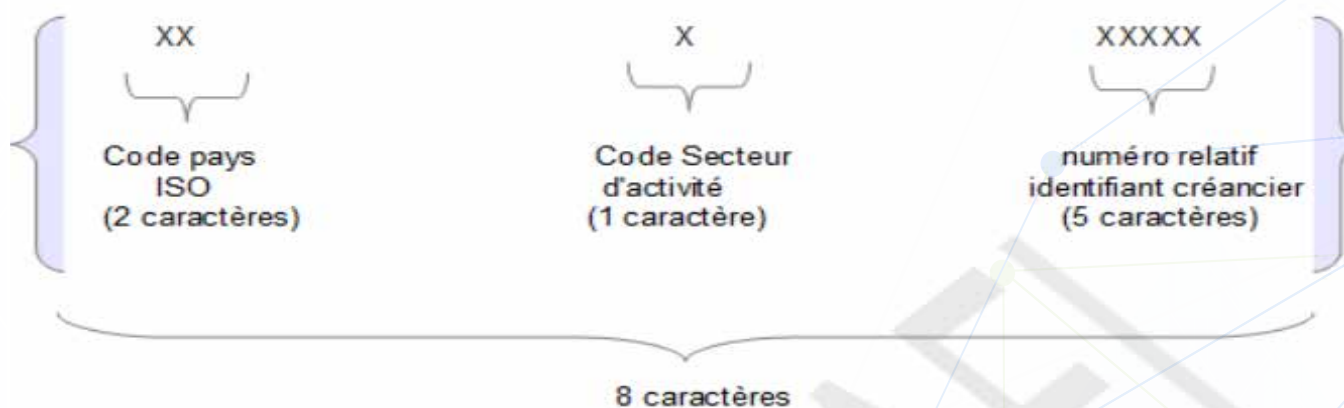
DESCRIPTION

Cette norme définit les règles de gestion du système d'identification des créanciers dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine.

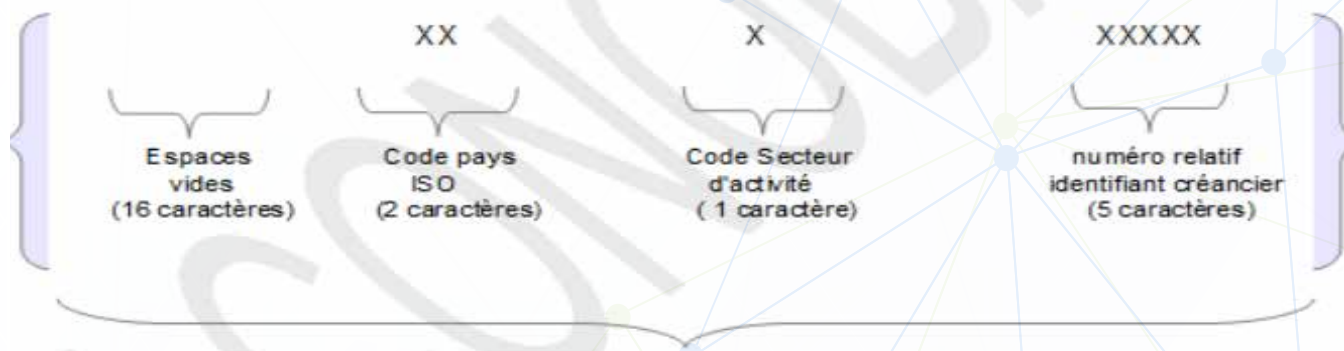
BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Normaliser l'identification des créanciers ;
- Sécuriser les opérations de prélèvements.

« [Code pays ISO alphanumérique (2 caractères) - Code secteur d'activité selon la nomenclature d'AFRISTAT) (1 caractère) - numéro relatif identifiant créancier (5 caractères)] ».



Le champ étant sur 24 positions alphanumériques, il sera préfixé par des espaces vides comme suit :



DESCRIPTION

Famille de normes pour la gestion des prélèvements interbancaires dans l'UEMOA. Ces livrables harmonisent la demande de mise en place, d'opposition, de contestation et de révocation des prélèvements interbancaires ainsi que l'identification des créanciers.

N CONOBAFI 1504 : 2022

FORMULAIRES NORMALISÉS POUR LA GESTION DES PRÉLÈVEMENTS
INTERBANCAIRES

N CONOBAFI 1504 - 1 : 2022

Formulaire normalisé d'autorisation de prélèvement

N CONOBAFI 1504 - 2 : 2022

Formulaire normalisé de demande de révocation ou
d'opposition

N CONOBAFI 1504 - 3 : 2022

Formulaire normalisé de contestation

N CONOBAFI 1504 - 4 : 2022

Formulaire normalisé de demande de la référence de
l'émetteur

DESCRIPTION

Ce formulaire permet à un client de mettre en place un prélèvement interbancaire.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Faciliter la mise en place d'un prélèvement interbancaire ;
- Standardiser les pratiques.

LOGO DU FACTURIER (CREANCIER) Référence de l'émetteur*	AUTORISATION DE PRELEVEMENT								
Numéro d'autorisation (à renseigner par la banque du débiteur) :									
LE CREANCIER (NOM et ADRESSE) :									
Mention légale : En signant ce formulaire d'autorisation de prélèvement interbancaire, vous autorisez sauf disposition contraire (A) «...LE CREANCIER...» à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de «...LE CREANCIER...»									
Vous bénéficiez des droits de recours et de réparation du dommage causé selon les conditions décrites au verso du présent formulaire, sans préjudice des textes régissant les systèmes et moyens de paiement de l'UEMOA édictés par la BCEAO.									
LE DEBITEUR (CLIENT) :									
Veillez compléter les éléments ci-dessous :									
Nom, Prénom ou Raison sociale :									
Numéro d'identification (CNI, Passeport, RCCM) : Date d'expiration :									
Adresse :									
Pays, Ville et code postal :									
Téléphone :									
Numéro d'abonné (auprès du créancier) :									
Numéro d'identification fiscale (s'il y a lieu) :									
Coordonnées bancaires :									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 25%;">Code banque</th> <th style="width: 25%;">Code guichet</th> <th style="width: 40%;">N° de compte bancaire</th> <th style="width: 10%;">Clé RIB</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Code banque	Code guichet	N° de compte bancaire	Clé RIB					
Code banque	Code guichet	N° de compte bancaire	Clé RIB						
Montant(en chiffres) FCFA ou indéterminé (à cocher) ☐									
Montant(en lettres)									
Période de paiement :									
Date début : à partir de (JJ/MM/AAAA)/...../.....									
Date fin : jusqu'au (JJ/MM/AAAA)/...../..... ou indéterminée (à cocher) ☐									
Fait le (date) A(lieu)									
SIGNATURE DU DEBITEUR SIGNATURE ET CACHET DE LA BANQUE DU DEBITEUR									
Vos droits concernant le présent mandat sont explicités au verso du présent formulaire sans préjudice des textes régissant les systèmes et moyens de paiement de l'UEMOA édictés par la BCEAO.									
*Il s'agit de l'identifiant du créancier.									
1/2									

DESCRIPTION

Ce formulaire permet à un client de formuler une demande de révocation ou d'opposition à un prélèvement.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Faciliter la demande d'opposition ou de révocation d'un prélèvement interbancaire ;
- Standardiser les pratiques.

DEMANDE DE REVOCATION OU D'OPPOSITION DE PRELEVEMENT INTERBANCAIRE																							
Type de demande (cochez) : Révocation <input style="width: 30px; height: 20px;" type="checkbox"/> Opposition <input style="width: 30px; height: 20px;" type="checkbox"/>																							
Mention légale : <i>En signant ce formulaire vous donnez ordre à votre banque de ne pas débiter votre compte au profit de « Nom du créancier » de façon définitive (révocation de prélèvement) ou ponctuelle (opposition au règlement d'un prélèvement) au motif suivant (cochez une case) :</i>																							
- Nullité ou résiliation du contrat principal - Notification non conforme à l'Autorisation de prélèvement - Absence d'Autorisation de prélèvement** - Autres (à préciser): <input style="width: 30px; height: 20px;" type="checkbox"/> <input style="width: 30px; height: 20px;" type="checkbox"/> <input style="width: 30px; height: 20px;" type="checkbox"/>																							
LE DEBITEUR (CLIENT): Veillez compléter les éléments ci-dessous : Nom, Prénom ou Raison sociale: Numéro d'identification (CNI, Passeport, RCCM) : Date d'expiration : Adresse : Pays, Ville et code postal : Téléphone : Nom du créancier : Numéro d'abonné (auprès du créancier) : Numéro d'identification fiscale (s'il y a lieu) : Coordonnées bancaires : <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 5px;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;">Code banque</th> <th style="width: 10%;">Code guichet</th> <th style="width: 50%;">N° de compte bancaire</th> <th style="width: 10%;">Clé RIB</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td style="height: 20px;"></td> <td style="height: 20px;"></td> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </tbody> </table>																Code banque	Code guichet	N° de compte bancaire	Clé RIB				
Code banque	Code guichet	N° de compte bancaire	Clé RIB																				
Fait le (date) A (lieu)																							
<u>SIGNATURE DU DEBITEUR</u> 																							
Révocation de prélèvement , opposition à un prélèvement <i>La révocation consiste en une annulation de l'autorisation de prélèvement, suite à la nullité ou à la fin du contrat liant le prestataire et le débiteur. Le débiteur peut faire opposition à un prélèvement lorsque la notification de prélèvement ne respecte pas les modalités définies sur l'autorisation de prélèvement (montant par exemple). Il en informe sa banque par écrit, de préférence dans un délai d'un mois avant la date d'échéance du prélèvement. Après la date d'échéance du prélèvement, il introduit une demande de contestation.</i> ** ne s'appliquent pas aux oppositions																							

DESCRIPTION

Ce formulaire permet à un client de formuler une demande de contestation d'un prélèvement.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Faciliter la demande de contestation d'un prélèvement interbancaire ;
- Standardiser les pratiques.

FORMULAIRE DE CONTESTATION DE PRELEVEMENT INTERBANCAIRE																																														
<i>Mention légale : En signant ce formulaire, vous donnez ordre à votre banque à procéder au recouvrement auprès de la banque de « Nom du créancier » du montant indûment prélevé sur votre compte au motif suivant (cochez) :</i>																																														
• Autorisation de prélèvement expirée • Paiement non conforme à l'autorisation de prélèvement • Absence d'autorisation de prélèvement															☐ ☐ ☐																															
LE DEBITEUR (CLIENT): Veuillez compléter les éléments ci-dessous :																																														
Nom, Prénom ou Raison sociale :																																														
Numéro d'identification (CNI, Passeport, RCCM) : Date d'expiration :																																														
Adresse :																																														
Pays, Ville et code postal :																																														
Téléphone :																																														
Nom du créancier :																																														
Numéro d'abonné (auprès du créancier) :																																														
Numéro d'identification fiscale (s'il y a lieu) :																																														
Coordonnées bancaires :																																														
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Code banque</th> <th style="text-align: center;">Code guichet</th> <th style="text-align: center;">N° de compte bancaire</th> <th style="text-align: center;">Clé RIB</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="height: 20px;"> </td> <td style="height: 20px;"> </td> <td style="height: 20px;"> </td> <td style="height: 20px;"> </td> </tr> </tbody> </table>					Code banque	Code guichet	N° de compte bancaire	Clé RIB					<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tbody> <tr> <td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td><td style="height: 20px;"> </td> </tr> </tbody> </table>																																	
Code banque	Code guichet	N° de compte bancaire	Clé RIB																																											
Montant indûment prélevé (en chiffres) :																																														
Montant indûment prélevé (en lettres) :																																														
Date du prélèvement :																																														
Fait le (date) A (lieu)																																														
<u>SIGNATURE DU DEBITEUR</u>																																														
Contestations d'un prélèvement <i>Le débiteur peut faire une contestation lorsqu'un montant est indûment prélevé sur son compte. Il peut faire sa demande dans la limite du délai légal de conservation de l'autorisation de prélèvement par le créancier. Une contestation non justifiée peut entraîner une facturation complémentaire de la part du créancier et une génération de frais bancaires.</i>																																														

DESCRIPTION

Ce formulaire permet de formuler une demande d'attribution d'un identifiant à un créancier.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Faciliter la demande d'attribution de l'identifiant créancier ;
- Standardiser les pratiques.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LA REFERENCE DE L'EMETTEUR	
Zone réservée à la BCEAO :	
Numéro attribué :	Numéro déjà attribué :
Zone réservée à la Banque du créancier :	
Pays :	
Agence domiciliaire :	
Code d'agence :	
Information concernant le créancier :	
Veillez compléter les éléments ci-dessous :	
Raison sociale :	
Nature juridique :	
Adresse (Pays, Ville et code postal) :	
Téléphone :	
Numéro d'identification fiscale :	
RCCM :	
Secteur d'activité :	
Fait le (date) : A (lieu) :	
SIGNATURE ET CACHET DE LA BANQUE DU CREANCIER	
SIGNATURE DU CREANCIER	
<i>En signant ce formulaire, le créancier s'engage à appliquer les obligations contractuelles définies dans la convention de service qui le lie à sa banque et notamment :</i> • ne remettre à sa banque que des ordres de prélèvement pour lesquels il dispose d'une autorisation de prélèvement signée par le débiteur et cachetée par la banque du débiteur ; • traiter les demandes de réclamation dans les délais raisonnables ; • restituer les fonds indûment perçus .	

DESCRIPTION

Cette norme a pour objet de définir les spécifications régionales d'un QR Code pour le paiement, unifié et interopérable avec l'ensemble des schémas de paiement présents dans l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Faciliter les paiements interopérables par QR Code de l'UEMOA ;
- Permettre l'interopérabilité avec les réseaux de paiements internationaux ;
- Réduire les paiements en espèces ;
- Développer un écosystème inclusif.



DESCRIPTION

Cette norme définit l'imprimé sur lequel doivent être établis les billets à ordre et décrit les caractéristiques relatives :

- au format du billet à ordre ;
- à la présentation du billet à ordre ;
- au type de papier à utiliser pour son impression ;
- aux éléments techniques propres à l'écriture magnétique et au traitement automatique ;
- au processus d'émission ;
- à la dématérialisation et aux échanges dans le système de compensation.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Sécurisation des supports et du traitement du billet à ordre ;
- Célérité et automatisation du traitement du billet à ordre ;
- Dématérialisation des frais de timbre.

Engagement B-O N° de l'effet « Effet avalisé (*) oui / non » « Frais au souscripteur oui / non »		« Contre ce Billet à ordre protestable oui / non » Nous paierons à la somme indiquée ci dessous à l'ordre de : « Nom, raison sociale ou dénomination du bénéficiaire »		
Zone 1 (60 x 17)		Zone 2 (110 x 17)		
« A », lieu de création				« le », date de création
Zone 3 (120 x 7)		Zone 4 (50 x 7)		
Montant des frais	Date d'échéance	Référence du bénéficiaire	Montant en chiffres	Code devise ISO
Zone 5 (33 x 10)	Zone 6 (25 x 10)	Zone 7 (55 x 10)	Zone 8 (40 x 10)	Zone 9 (17 x 10)
Montant en lettres				
Zone 10 (170 x 7)				
Relevé d'Identité Bancaire du souscripteur		Nom, prénoms et adresse du souscripteur	Domiciliation	
Zone 11 (66 x 10)		Zone 12 (55 x 19)	Zone 13 (49 x 10)	
Zone 14 (66 x 12)		* Inscrire au verso les détails relatifs à l'aval		Signature du souscripteur
Zone 15 (49 x 12)		Zone 16 (55 x 3)		
Ligne CMC7				
Zone 17 (170 x 17)				

Dimensions : 170 (largeur) x 80 (hauteur totale)

Dimensions des zones (hauteur) : (17), (7), (10), (7), 10, 12, 16, (3), (6,4), (4,8)

DESCRIPTION

Cette norme définit l'imprimé sur lequel doivent être établies les lettres de change et décrit les caractéristiques relatives :

- au format de la lettre de change ;
- à la présentation de la lettre de change ;
- au type de papier à utiliser pour son impression ;
- aux éléments techniques propres à l'écriture magnétique et au traitement automatisé ;
- au processus d'émission ;
- à la dématérialisation et aux échanges dans le système de compensation.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Sécurisation des supports et du traitement de la lettre de change ;
- Célérité et automatisation du traitement de la lettre de change ;
- Dématérialisation des frais de timbre.

Ordre de paiement L-CN°, numéro de l'effet « Effet avalisé (*) oui / non » « Frais au tiré oui / non »		« Contre cette Lettre de Change protestable oui / non » Veuillez payer la somme indiquée ci-dessous à l'ordre de : « Nom, raison sociale ou dénomination du bénéficiaire »		
Zone 1 (60 x 17)		Zone 2 (110 x 17)		
« A », lieu de création		Zone 3 (120 x 7)		« le », date de création
Zone 4 (50 x 7)				
Montant des frais	Date d'échéance	Référence du bénéficiaire	Montant en chiffres	Code devise ISO
Zone 5 (33 x 10)	Zone 6 (25 x 10)	Zone 7 (55 x 10)	Zone 8 (40 x 10)	Zone 9 (17 x 10)
Montant en lettres				
Zone 10 (170 x 7)				
Relevé d'identité Bancaire du tiré		Nom, prénoms et adresse du tiré	Domiciliation	
Zone 11 (66 x 10)		Zone 12 (55 x 19)	Zone 13 (49 x 10)	
Acceptation		Signature du tireur		
Zone 14 (66 x 12)		Zone 15 (49 x 12)		
* Inscrire au verso les détails relatifs à l'aval				
Zone 16 (55 x 3)				
Ligne CMC7				
Zone 17 (170 x 17)				

DESCRIPTION

Cette norme définit :

- le format et la présentation du chèque ;
- l'imprimé sur lequel doivent être confectionnés les chèques ;
- les caractéristiques géométriques de la ligne CMC7.

BENEFICES ATTENDUS DU DEPLOIEMENT

- Sécurisation des supports et du traitement du chèque ;
- Célérité et automatisation du traitement du chèque ;
- Dématérialisation des frais de timbre.

MODELE DE CHEQUE

Série	Chèque N°	FCFA
XXXXX	XXXXXXXX	
--- BANQUE NATIONALE ---		
PAYEZ CONTRE CE CHEQUE		(somme en toutes lettres)
A L'ORDRE DE		
PAYABLE		A..... Le
Lieu :	N° de compte	Signature (ne pas dépasser le cadre réservé)
Adresse :	Nom et prénoms	
Tél. :	Dénomination	
	ou Raison sociale	
	Adresse	
BANDE RESERVEE A LA LIGNE DE MARQUAGE (*)		

AUTRES PUBLICATIONS

Le tableau ci-après présente les autres publications du CONOBAFI au 31 décembre 2025.

Année de publication	Intitulé du document	Description
2025	Foire aux questions sur la preuve électronique	Elle présente les concepts clés relatifs à la signature électronique.
	Note décrivant les exigences en matière de structuration des adresses selon la norme ISO 20022	Présentation des formats d'adresses (structuré, hybride et non structuré) requis par la norme ISO 20022, incluant le calendrier de migration SWIFT et les étapes de mise en conformité technique pour les institutions financières de l'UEMOA.
2024	Brochure de présentation de la norme ISO 20022	Vue d'ensemble de la norme ISO 20022 (caractéristiques, avantages)
	Termes de référence d'une formation sur la norme ISO 20022 à l'intention des acteurs du secteur bancaire de l'UEMOA	Propositions de thématiques pour la formation des acteurs concernés par la migration vers la norme ISO 20022
	Recueil de normes internationales (ISO) relatives à la sécurité de l'information et sur la protection de la vie privée.	Présentation de cinq (5) normes ISO dont la mise en œuvre contribue à renforcer la sécurité de l'information et la protection de la vie privée.
	Aperçu du cadre juridique concernant la protection des données et de la vie privée	Vue d'ensemble des principaux textes à prendre en compte dans le cadre de la protection des données à caractère personnel
2023	Recommandations pour l'amélioration du processus d'ouverture de comptes	Recommandations visant l'amélioration de l'expérience client
2022	Modèle de convention de service Banque-Facteur	Modèle de contrat type entre la banque et son client facteur qui définit notamment les modalités de fonctionnement du service et la relation contractuelle entre les parties
	Manuel de présentation du prélèvement interbancaire	Définit les principes de fonctionnement du prélèvement (procédures de traitement des oppositions, révocations et contestations ainsi que les modalités de traitement du prélèvement interbancaire par le Système Interbancaire de Compensation Automatisé)
2022	Recommandations sur le service après-vente lié au prélèvement interbancaire	Recommandations à l'endroit des banques et facteurs afin d'améliorer le service après-vente dans le cadre de la mise en œuvre du prélèvement interbancaire
	Recommandations sur les actions de communication dans le cadre de la promotion du prélèvement interbancaire	Recommandations pour une meilleure vulgarisation du prélèvement interbancaire

PROPOSEZ DES PROJETS DE NORMALISATION AU CONOBAFI

Le CONOBAFI invite l'ensemble des acteurs du secteur bancaire et financier à contribuer à l'enrichissement de son portefeuille de projets de normalisation.

Pourquoi contribuer ?

La phase initiale du processus de normalisation repose sur l'identification et la collecte des besoins exprimés par les acteurs du secteur bancaire et financier. Les propositions soumises alimentent le portefeuille de projets et orientent les priorités des travaux normatifs.

Dans un environnement marqué par la digitalisation des services financiers, l'interopérabilité, l'émergence de nouvelles technologies (intelligence artificielle, API, blockchain, etc.) et l'évolution permanente des exigences réglementaires, vos contributions sont essentielles pour élaborer des normes pertinentes et adaptées aux pratiques du secteur.

Comment participer ?

Les acteurs intéressés sont invités à transmettre leurs propositions de projets de normalisation :

- par courriel à l'adresse : conobafi@conobafi.org
- ou en scannant le QR Code ci-dessous permettant d'accéder au formulaire en ligne
- à partir du lien <https://www.conobafi.org/demande-de-normes/>

Chaque proposition est examinée avec attention par le Secrétariat Exécutif et soumise aux organes délibérants dans le cadre du processus de sélection des projets.

Par votre contribution, vous participez activement au développement de normes alignées sur les enjeux stratégiques et opérationnels du secteur financier de l'UEMOA.







Tél : (+221) 33 889 46 25 / 33 889 46 96



www.conobafi.org



conobafi@conobafi.org



Boulevard du Président Mamadou DIA,
Agence Principale de la BCEAO
de Dakar, 5^e étage
BP: 4955 - Dakar - Sénégal